

LA LIBYE ET L'EUROPE

George Joffe *

Etat méditerranéen, la Libye a une longue expérience de l'Europe qui remonte, en fait, à Rome et à la colonisation romaine. Mais les relations contemporaines trouvent plutôt leurs racines dans l'histoire islamique et ottomane de la région. Sous la dynastie des Karamanlis, au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, ces relations ont été formalisées à travers l'institution de la course, une forme de piraterie légale¹ qui codifiait l'hostilité existant entre l'islam et le christianisme, la « frontière oubliée », selon les termes d'Andrew Hess². La piraterie finit par devenir l'un des piliers économiques de l'Etat karamanli, les petites puissances européennes étant prêtes à payer pour s'en prémunir et les grands Etats ayant recours à la force navale pour parvenir à ce résultat³. Le passage entre ces deux alternatives pouvait être périlleux, comme les Etats-Unis naissants l'apprirent à leurs dépens, en 1803 : ils perdirent alors le navire Philadelphia et l'expédition punitive qu'ils lancèrent depuis l'Egypte se termina par un désastre⁴.

Mais les relations avec l'Europe revêtaient d'autres dimensions dans la mesure où le commerce entre les pays du bassin méditerranéen a une longue histoire et où, dans cette vaste arène qu'est la Méditerranée, les Etats riverains, du Nord comme du Sud, sont intégrés dans un même ensemble⁵. Ces pays partageaient aussi certaines caractéristiques culturelles en dépit des divisions religieuses, en particulier dans le domaine de la culture matérielle⁶. Les

* Chercheur associé au Centre de relations internationales de l'université de Cambridge, actuellement invité au Centre pour les relations internationales à l'université de Londres.

¹ Cf. C. R. Pennell, *Piracy and Diplomacy in the Seventeenth-Century North Africa : The Journal of Thomas Baker, English Consul at Tripoli, 1677-1685*, Cranbury, New Jersey, Associated University Presses, 1989, p. 45.

² *Ibid.*

³ A force de pressions y compris armées, les navires anglais et français furent épargnés, les autres Etats devant payer des indemnités aux corsaires. Cf. J. M. Abun-Nasr, *A History of the Maghrib in the Islamic Period*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 198-200.

⁴ M. L. S. Kitzen, *Tripoli and the United States at War : A History of American Relations with the Barbary States, 1785-1805*, Jefferson (Caroline du Nord), MacFarland & Company, 1993.

⁵ Cf. par exemple, J. L. Scheidman, *The Rise of the Aragonese Catalan Empire 1200-1350*, New York, New York University Press, 1970, p. 315-348.

⁶ Le terme « culture matérielle » est utilisé en anthropologie pour décrire la manière dont les sociétés gèrent le monde matériel - les techniques agricoles, les systèmes résidentiels, l'artisanat, les procédés industriels et la transmission traditionnelle de l'information. Je me réfère à l'une des leçons tirées de l'œuvre magistrale de Fernand Braudel. Cf. F. Brau-

relations entre la Libye et l'Europe ont donc été, dès le début, caractérisées par une ambivalence profonde, ressentie par les deux parties et, notamment du côté européen, par les Etats de la rive nord de la Méditerranée.

L'expérience coloniale

L'expérience moderne de la Libye vis-à-vis de l'Europe ne commence cependant vraiment qu'avec la deuxième occupation ottomane de 1835, elle-même conséquence de la rivalité franco-britannique pour le contrôle de la Régence de Tripoli et des régions environnantes⁷. Même si, au cours du XIX^e siècle, la Tripolitaine et la Cyrénaïque, de nouveau sous contrôle ottoman mais, cette fois, suite à un accord tacite avec la puissante tariqa⁸ des Sénoussis (en particulier dans la Cyrénaïque), furent très peu atteintes par l'influence européenne, les débuts de la colonisation en Tunisie et en Egypte, surtout après 1881, forcèrent les administrateurs ottomans et les cheikhs sénoussis à réagir contre l'expansionnisme colonial français et britannique⁹.

Ironie du sort, ce furent les Italiens qui occupèrent la Libye après 1911 et c'est avec eux que les Libyens connurent leur première expérience directe du colonialisme. La longue lutte contre l'occupation italienne, qui dura jusqu'en 1932¹⁰, montra également que, outre la Sanûsiya, d'autres courants politiques s'étaient développés en Libye. Ceux-ci s'exprimèrent, notamment, dans la malheureuse République de Tripoli qui tenta sans succès d'exploiter les principes de l'autodétermination wilsonienne lors de la Conférence de paix de Versailles en 1919¹¹.

L'occupation italienne se révéla une expérience difficile : la pacification qui s'ensuivit coûta en effet très cher aux Libyens qui périrent en proportion importante dans des camps de concentration. Après la pacification, l'Italie mit en place un programme systématique de colonisation et, en 1939, 20 000 de ses ressortissants s'étaient ainsi installés comme colons en Libye sur un total de près de 110 000 immigrants italiens¹². Après 1936, le gouvernement italien

del, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Librairie Armand-Colin, 1966 ; L. Valensi, *On the Eve of Colonialism: North Africa before the French Conquest 1790-1830*, Londres, Africana Publishing Company, 1969.

⁷ La rivalité franco-britannique pour le contrôle de la Régence de Tripoli culmina en 1834-1835. Ainsi, l'Empire ottoman, afin de devancer l'une des deux puissances coloniales européennes, décida de renforcer sa souveraineté sur la Régence en installant sa propre administration. En fait, la nouvelle administration turque, qui opéra jusqu'en 1911, eut à coopérer avec l'ordre des Sénoussis qui avait étendu son hégémonie aux tribus de Cyrénaïque, du Sud de la Tripolitaine et du Fezzan ainsi qu'au contrôle des voies de commerce vers le Tchad. Cf. K. Folayan, *Tripoli during the Reign of Yusuf Pasha Qaramanli*, Ife (Nigeria), University of Ife Press, 1979, p. 106-134.

⁸ E. E. Evans-Pritchard, *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Oxford University Press, 1949, p. 90-100.

⁹ N. A. Ziadeh, *Sanusiyah ; A Study of a Revivalist Movement in Islam*, E. J. Brill, Leyde (Pays-Bas), 1983, p. 26-34.

¹⁰ La Tripolitaine fut quasi pacifiée en 1924 et les Sénoussis abandonnèrent la Libye en 1928 mais la lutte en Cyrénaïque continua sous Umar al-Mukhtar jusqu'à sa capture et sa pendaison, le 16 septembre 1931.

¹¹ L. Anderson, « The Tripoli Republic », in G. Joffé, K. S. McLachlan (dir.), *Social and Economic Development of Libya*, Wisbech, Menas Press, 1982, p. 43-65.

¹² Des sources britanniques et italiennes estimaient la population libyenne dans les années 1920 à environ 754 000 personnes. En 1939, elle avait atteint 800 000 personnes, plus 110 000 Italiens. Cf. C. Segré, *Fourth Shore : the Italian Colonisation of Libya*, Chicago, University of Chicago Press, 1974, p. 194, 211 ; l'administration turque estimait

fasciste lança un programme de colonisation encore plus systématique, baptisé « Quarta Sponda », visant à faire émigrer en Libye des paysans pauvres du Mezzogiorno et à accélérer le rythme de l'installation italienne. Même si le processus de colonisation marginalisa la population libyenne, il permit de fonder l'infrastructure de base du pays et de maintenir une intégrité territoriale qui est celle de l'Etat libyen moderne, malgré des différends continus au sujet de la frontière sud qui ne furent résolus qu'en 1994¹³.

La présence italienne en Libye fut interrompue par la deuxième guerre mondiale. En 1943, la Grande-Bretagne et la France remplacèrent l'Italie comme puissances coloniales. Elles conservèrent le statut d'administrateurs militaires jusqu'en 1951, date à laquelle les Nations unies, nouvellement créées, accordèrent son indépendance à la Libye, malgré des tentatives italiennes et soviétiques afin d'obtenir encore une fois un mandat pour gérer le pays¹⁴. Ainsi, lorsqu'ils accédèrent à l'indépendance, les Libyens avaient approché de façon étroite trois puissances européennes : l'Italie, la Grande-Bretagne et la France. Ce schéma d'ingérence étrangère allait continuer pendant la période de l'indépendance et influencer la manière dont la Libye réagirait vis-à-vis de l'Europe à l'ère contemporaine.

Des facteurs internes jouèrent également, parmi lesquels la nature du premier gouvernement libyen indépendant. Sous la pression britannique, ce gouvernement avait été constitué de dirigeants sénoussis, ayant vécu en Egypte sous protection britannique pendant l'occupation italienne. La nouvelle monarchie sénoussie dirigeait un Etat fédéral et, outre son orientation pro-occidentale et sa répugnance envers le phénomène régional du nationalisme arabe, elle était perçue comme privilégiant la Cyrénaïque au détriment du Fezzan et, surtout, de la Tripolitaine. Le nationalisme arabe prit donc de l'importance en Tripolitaine au fur et à mesure que se développait le mécontentement à l'encontre de la monarchie sénoussie et il s'accompagna inévitablement d'une hostilité croissante envers les objectifs occidentaux, notamment ceux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qui possédaient tous deux d'importantes bases militaires dans le pays : les Etats-Unis à Wheelus Field, à l'est de Tripoli, et la Grande-Bretagne à al-Adhem, à l'est de Benghazi. Les tensions s'aggravèrent bien sûr après l'intervention de la Grande-Bretagne et de la France en Egypte - l'occupation du canal de Suez avec le soutien d'Israël, en 1956, puis après la défaite arabe qui conclut la guerre de 1967¹⁵.

la population libyenne à 826 000 personnes et John Wright estime qu'environ 185 000 personnes périrent durant la guerre ; J. Wright, *Libya, a Modern History*, Londres, Croom Helm, 1981, p. 42.

¹³ Cf. B. Lanne, *Tchad-Libye : la querelle des frontières*, Paris, Karthala, 1982, pour un point de vue partisan sur la question. Le différend entre la Libye et le Tchad sur la question des frontières fut, en fin de compte, réglé par la Cour internationale de justice de La Haye, en février 1994, qui donna raison au Tchad en vertu d'un accord de 1956 entre la Libye et la France. Cf. aussi J. Wright. *Libya, Chad and the Central Sahara*, Londres, Hurst, 1989.

¹⁴ J. Wright, *Libya*, *op. cit.*, p. 53-59.

¹⁵ Les accords de mise en place des bases furent signés en 1954 (Etats-Unis) et 1956 (R.-Uni). Ce furent parmi les premiers symboles d'affiliation occidentale à être démantelés par le régime de Kadhafi lors de son arrivée au pouvoir. Cf. Abun-Nasr, *op. cit.*, p. 412. Pour une description complète des tensions auxquelles dut faire face le régime d'Idris, cf. J. Wright, *Libya*, *op. cit.*, p. 91-109.

Le nouveau régime qui arriva au pouvoir à la faveur du coup d'Etat, en septembre 1969, avait donc une série d'idées préconçues sur ses relations futures avec l'Europe. D'une part, il partageait les multiples objectifs anti-occidentaux répandus chez les nationalistes arabes en raison du soutien occidental et surtout américain à Israël, d'autre part, il avait lui-même subi les colonialismes français, britannique et italien. Le nouveau régime d'obédience nationaliste arabe était, en outre, par définition, opposé à son prédécesseur, la monarchie sénoussie qui recrutait ses partisans en Cyrénaïque, notamment dans les tribus Sa'di, auxquelles les tribus dont provenait le nouveau régime - particulièrement la tribu de Warfalla, celle de Maghraha et la très importante tribu de Qadhadhfa avaient été subordonnées. Les réactions du régime de Kadhafi vis-à-vis de l'Europe avaient donc toutes les chances d'être basées sur une opposition de principe, sur un ressentiment radicalisé et sur un simple opportunisme. Cette attitude se poursuit à l'heure actuelle, alors que Kadhafi est au pouvoir depuis plus de trente ans.

Réalités commerciales

Ces relations ambivalentes avec l'Europe ont été compliquées par le fait que la Libye, devenue grande exportatrice d'hydrocarbures depuis le début des années 1960, entretient des liens commerciaux étroits avec l'Europe, dont elle dépend pour ses importations.

Echanges de la Libye (1989-1995)

Million \$	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exportations							
Monde	8 617	13 878	11 212	9 934	7 540	7 809	8 708
<i>Pays industriels</i>	8 035	11 723	9 884	8 483	6 810	6 864	7 420
Autriche	319	127	92	148	162
Belgique	462	306	308	211	124	127	138
Danemark	17	3	32	35
Finlande	1	...	1	1	1
France	600	1 188	865	623	390	377	285
Allemagne	1 458	901	1 870	1 719	1 444	1 383	1 380
Grèce	280	612	582	450	314	254	284
Islande
Irlande	12
Italie	3 002	6 642	4 565	3 520	3 035	3 056	3 397
Hollande	189	388	195	80	25	28	14
Norvège	...	7	1	...	2	7	...
Portugal	28	109	51	83	146	88	163
Espagne	1 030	1 277	1 078	1 130	822	918	1 084
Suède	16	42	8	43	17	16	17
Suisse	346	4	215	232	182	223	270
Royaume-Uni	274	248	145	265	213	207	189
<i>Pays en développement</i>	582	2 153	1 327	1 450	730	945	1 288
Asie	192	30	75	137	179	71	184
Europe*	319	1 606	801	921	200	376	579
Importations							
Monde	4 393	5 663	5 339	5 165	5 374	4 206	4 870
<i>Pays industriels</i>	3 143	4 262	3 799	3 551	4 034	3 163	3 648
Australie	72	108	155	66	70	58	65
Belgique	69	156	111	106	167	154	172
Danemark	36	36	23	20	27	20	22
Finlande	19	14	14	11	14	6	7
France	239	413	333	351	374	278	315
Allemagne	435	821	701	670	840	702	669
Grèce	40	81	65	68	68	51	58
Islande	...	2	2
Irlande	46	54	25	20	34	16	65
Italie	1 100	1 036	1 161	1 175	1 237	829	1 054
Hollande	147	313	207	198	247	160	174
Norvège	6	7	5	10	11	2	7
Portugal	128	54	48	42	87	132	186
Espagne	128	54	48	42	87	132	186
Suède	44	92	69	51	49	98	110
Suisse	75	214	108	71	98	92	77
Royaume-Uni	351	472	442	439	451	331	396
<i>Pays en développement</i>	1 250	1 343	1 509	1 580	1 305	1 010	1 184
Asie	314	401	406	415	226	161	210
Europe*	636	500	518	513	460	316	358

Cette situation a inévitablement contribué à limiter la liberté de mouvement de la politique étrangère libyenne, surtout depuis le début des années 1980, lorsque les prétentions occidentales sur les pays en voie de développement et sur le droit d'intervention ont commencé à changer¹⁶. Les relations entre la Libye et l'Europe ont aussi été marquées par le rôle essentiel qu'ont joué les entreprises européennes dans le développement de la Libye, en dépit de relations politiques et diplomatiques souvent difficiles. La Libye a été, après tout, l'un des deux pays de l'Opep¹⁷ à ne pas avoir nationalisé complètement dans les années 1970 les biens des compagnies pétrolières étrangères, leur offrant plutôt des accords de partenariat et de *joint venture* avec sa propre compagnie nationale National Oil Company (NOC).

Les statistiques commerciales indiquent clairement combien l'économie libyenne est dépendante de son accès au monde industrialisé et, particulièrement, à l'Union européenne. Trois pays - l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne - absorbent à eux seuls 80 % de ses exportations, l'Union européenne achetant 85 % de l'ensemble des exportations libyennes et générant 75 % des importations du pays. La Grande-Bretagne exporte beaucoup vers la Libye - même si l'Allemagne et l'Italie dominent de ce point de vue - et la Turquie est, parmi les pays en voie de développement, son plus grand partenaire commercial. Si les chiffres ci-dessous traitent des années 1990, la situation est la même en 1970 et 1980 et, à vrai dire, depuis que la Libye a commencé à produire des quantités importantes de pétrole pour l'exportation, en 1961-1962¹⁸.

¹⁶ Cf. F. Halliday, *Cold War, Third World: An Essay on Soviet-American Relations*, Londres, Century-Hutchinson, 1989 et R. C. Freysinger, « US Military and Economic Intervention in an International Context of Low-Intensity Conflict », *Political Studies*, n° 39, 1991, p. 321-34. Cf. aussi P. Marr, « The United States, Europe and the Middle East: Cooperation, Cooption or Confrontation? », in B. A. Roberson (dir.), *The Middle East and Europe: The Power Deficit*, Londres, Routledge, 1998, p. 74-103.

¹⁷ L'autre était Abou Dhabi. Pour une bonne histoire des débuts de l'industrie pétrolière libyenne, cf. F. C. Waddams, *The Libyan Oil Industry*, Londres, Croom Helm, 1980, ou S. M. Ghanem, *The Pricing of Libyan Crude Oil*, La Valette (Malte), Adams Publishing, 1975.

¹⁸ F. C. Waddams, *op. cit.*, p. 117.

Répartition des échanges libyens (1989-1995)

<i>Exportations (%)</i>	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Pays industriels	93,2	84,5	88,2	86,4	90,3	87,9	85,2
Pays en développement	6,8	15,5	11,8	14,6	9,7	12,1	14,8
Afrique	0,5	2,7	3,3	3,1	3,4	4,9	4,9
Asie	2,2	0,2	0,7	1,4	2,4	0,9	2,1
Europe	3,7	11,6	7,1	9,3	2,6	4,8	6,7
Moyen-Orient	...	0,9	0,4	0,7	1,2	1,0	0,9
Hémisphère occidental	0,3	0,1	0,3	0,2	0,1	0,5	0,2
Autres
<i>Importations</i>							
Pays industriels	71,5	75,3	71,2	68,8	75,1	75,2	74,9
Pays en développement	28,5	23,7	28,3	30,6	24,3	24,0	24,3
Afrique	5,4	4,6	6,2	9,0	7,3	7,6	7,9
Asie	7,1	7,1	7,6	8,0	4,2	3,8	4,3
Europe	14,5	8,8	9,7	9,9	8,6	7,5	7,4
Moyen-Orient	0,2	1,5	2,7	2,4	2,5	3,5	3,4
Hémisphère occidental	1,2	1,7	2,1	1,2	1,8	1,6	1,3
Autres	...	1,0	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8

C'est pourquoi l'arrêt des échanges avec les Etats-Unis, après les sanctions unilatérales et globales de Washington - l'administration Carter avait déjà, dès la fin des années 1970, décidé des sanctions sur certains éléments à caractère militaire -, eut peu d'effets. Les cinq compagnies pétrolières américaines qui durent quitter le pays - Marathon, Occidental, Oasis, Amerada Hess et Hunt - laissèrent des biens d'une valeur de 2 MM\$, générant un revenu annuel de 2,3 MM\$ mais ceux-ci furent placés sous l'administration d'entreprises liées à la NOC.

Les conséquences de ces relations commerciales anciennes avec l'Europe furent particulièrement importantes durant la période où les Nations unies prirent des sanctions contre la Libye à la suite des attentats de Lockerbie, en décembre 1988, et contre la compagnie UTA en septembre 1989 : c'est en effet grâce à elles et en raison des intérêts économiques des entreprises européennes en Libye que les pays européens résistèrent aux exigences américaines de sanctions plus draconiennes. En 1998, au sommet euro-américain de Birmingham, les pressions européennes liées à ces intérêts réussirent à persuader le gouvernement Clinton de ne pas imposer aux entreprises européennes les obligations de l'Iran-Libya Sanctions Act (ILSA), voté en 1996, qui auraient autrement pénalisé toute entreprise non-américaine voulant commercer avec les Etats-Unis et investissant plus de 40 M\$ en Libye¹⁹. Dérogation particulièrement importante pour l'entreprise italienne ENI qui avait énormément investi dans la prospection pétrolière et a, plus récemment, entrepris un gigantesque projet de

¹⁹ Cf. S. Chapman (dir.), *The Middle East North Africa 1998*. Londres, Europa Publications, 1999, p. 778.

transport de gaz par gazoduc terrestre et sous-marin reliant l'Ouest de la Libye à la Sicile et à l'Italie, et fournissant 8 MMm³/an.

En fait, les entreprises européennes, surtout pétrolières, ont bénéficié de l'absence américaine - même si la Libye tient aujourd'hui à accéder à la technologie pétrolière américaine à un moment où elle recommence à vouloir développer son secteur pétrolier, en ouvrant 70 % de son territoire à de nouvelles concessions²⁰. Les entreprises européennes se taillent la part du lion dans les contrats économiques hors pétrole - même si les entreprises turques dominent le secteur de la construction et les sud-coréennes celui de la gestion des eaux - particulièrement pour le gigantesque contrat de la Grande Rivière artificielle (Great Man-Made River), pour lequel des cabinets de consultants européens jouent souvent le rôle de chefs de projets. Donc la Libye est liée à l'Europe depuis la grande Révolution de septembre 1969, même si le colonel Kadhafi s'efforce par tous les moyens de le nier²¹. Ce qui ne l'a pas, cependant, empêché de maintenir une politique étrangère radicale vis-à-vis de l'Europe, durant ses premières années au pouvoir, en opposition avec la monarchie qui l'avait précédé.

La Libye et l'Europe jusqu'à 1986

La politique de la Libye vis-à-vis de l'Europe, tout comme ses choix en matière de politique étrangère, a été le reflet de sa politique intérieure radicale, assortie d'une psychologie brutale et opportuniste - elle-même conséquence des origines du régime libyen - issue des tribus clientes de Syrte et de Cyrénaïque influencées par le nationalisme arabe nassérien. Au fil du temps, cependant, ce radicalisme externalisé a été adouci par des exigences de survie nationale (y compris du régime) qui expliquent les changements de direction parfois surprenants des orientations de la politique étrangère. Jusqu'en 1979, au moins, le monde extérieur tolérait ce radicalisme déclaré mais, ensuite, quand l'environnement politique mondial changea, le régime de Kadhafi dut apprendre à s'y adapter.

Comme dans l'ensemble du monde arabe, les années 1980 furent une période d'adaptation difficile, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ayant décidé, pour des raisons différentes, de défier les prétentions radicales du régime, une stratégie qui déboucha sur le régime de sanctions autorisé par les Nations unies en 1992 et 1993 - et ce, en dépit des tentatives du régime de Kadhafi - pour soutenir, fin 1990, l'intervention occidentale contre l'Irak dans le Golfe. De ce fait et, sans aucun doute depuis cette date, la Libye cherche à se faire une place au soleil occidental, non sans répugnance et appréhensions.

²⁰ *Middle East Economic Digest*, 18 août 2000.

²¹ On dit qu'en 1971, alors qu'il était en pourparlers avec les compagnies pétrolières au sujet de la décision unilatérale de la Libye d'augmenter le prix du pétrole - décision qui déclencha la transformation radicale de l'industrie pétrolière du Moyen-Orient dans les années 1970 - le leader libyen déclara, aux PDG des compagnies pétrolières réunis autour de lui, « Un peuple qui a vécu sans pétrole pendant cinq mille ans peut s'en passer pendant quelques années de plus pour obtenir ses droits légitimes ! », BBC, *Summary of World Broadcasts*, ME/3293/A/1, cité dans J. Wright, *op. cit.*, p. 235.

Il est vrai également que la politique adoptée par la Libye vis-à-vis de l'Europe et de chacun des Etats européens est intimement liée à son attitude vis-à-vis des Etats-Unis et, réciproquement, particulièrement en ce qui concerne le Royaume-Uni, après 1981 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement Reagan à Washington. Mais il ne faut pas oublier que cette domination diplomatique américaine a été imposée à la Libye et non recherchée par le régime. Jusqu'en 1980, le premier centre d'intérêt de la Libye était en effet le monde arabe et l'Afrique. C'est dans cette orientation, ainsi que dans les profonds changements subis par les structures politiques libyennes, que l'on peut trouver les prémisses d'une politique libyenne vis-à-vis de l'Europe²².

Peu après la révolution de 1969, le nouveau régime libyen commença à élaborer sa propre vision de l'Etat et des politiques qu'il souhaitait développer. Il commença par poser quelques postulats : il serait un régime nationaliste arabe inspiré du modèle nassérien, bien qu'ayant ses racines en Afrique²³. Sa rhétorique anti-impérialiste serait dérivée d'une interprétation politique de l'islam et de l'adoption d'un modèle économique socialiste radical²⁴. Ainsi, le capitalisme de l'Europe s'opposait par essence aux préceptes de la Troisième Théorie universelle - alternative libyenne à la fois au capitalisme et au communisme²⁵. De plus, le passé colonial de l'Europe, ses intérêts néo-coloniaux dans le monde arabe et en Afrique en faisaient, de prime abord, une ennemie des objectifs et des intérêts diplomatiques libyens. Il n'est donc pas surprenant que l'Europe ait été traitée avec dédain durant la première décennie du régime révolutionnaire de Kadhafi. Certains pays furent même confrontés à des problèmes spécifiques. L'Italie dut s'incliner devant le rapatriement forcé de 13 000 de ses concitoyens en 1970 et tous ses biens en Libye furent nationalisés²⁶. La même année, la Grande-Bretagne

²² Mary-Jane Deeb décrit la politique étrangère libyenne sous forme imagée, celle d'une pyramide avec, du sommet à la base, les états limitrophes, le monde arabe dominé par le Machrek, l'ensemble du monde islamique, puis les pays en voie de développement et, tenant lieu de substrat, les pays industrialisés occidentaux et orientaux. Elle ajoute que, plus une question de politique étrangère est éloignée des principaux intérêts de la Libye, dominés par la sécurité et l'Afrique du Nord, plus la politique choisie est motivée par l'idéologie. Elle cite la conclusion de Zartman et de Kluge : « La politique étrangère de la Libye se caractérise par l'opportunisme. Elle est menée en fonction de principes assez constants. » M. A. Deeb, *Libya's Foreign Policy in North Africa*, Boulder, Westview, 1991, p. 8-9. W. I. Zartman et A. C. Kluge, « Qaddafi's Foreign Policy », *American-Arab Affairs*, n° 6, automne 1983, p. 183. Pour Ronald Bruce St. John, la politique étrangère libyenne sous Kadhafi est agressive et dictée par l'idéologie, même si elle s'inspire des principes établis en la matière par la monarchie. Elle recourt à la constance stratégique et à la souplesse tactique, est fondée sur l'unité arabe et sur l'anti-impérialisme tout en étant prête à exploiter la supériorité technologique occidentale; R. B. St. John, *Qadhafi's World Design: Libyan Foreign Policy 1969-1987*, Londres, Saqi Books, p. 143-150. La Libye ne possédait donc, à l'époque, aucune politique étrangère spécifique vis-à-vis de l'Europe, si ce n'est son anti-impérialisme, modéré par la recherche de l'avantage commercial et influencé par l'expérience coloniale. Ce n'est que dans les années 1990 que la Libye a dû envisager de doter sa vision diplomatique - axée en priorité sur les relations avec les pays arabes et africains - d'une dimension spécifiquement européenne.

²³ Article 1 de la Constitution de 1969. Cf. M. O. Ansell et I. M. al-Arif, *The Libyan Revolution: A Sourcebook of Legal and Historical Documents*, Harrow, Oleander Press, 1972, p. 108.

²⁴ On trouve une excellente analyse sur ce thème dans H. Bleuchot, «The Green Book: Its Meaning and Context », in J. A. Allan, *Libya Since Independence*, Londres, Croom Helm, 1982, p. 137-164, même si le mot « islam » n'apparaît pas expressément dans le *Livre vert* !

²⁵ Pour un point de vue apologiste, cf. M. M. Ayoub, *Islam and the Third Universal Theory: The Religious Thought of Mu'ammār al-Qadhafi*, Londres, Kegan Paul International, 1987. La théorie reposait sur deux piliers jumeaux : le nationalisme et la religion (l'islam). La nation arabe, porteuse du message islamique, devait donc aussi être porteuse du message anti-impérialiste. R. B. St. John, *op. cit.*, p. 29.

²⁶ J. Wright, *Libya, op. cit.*, p. 149.

perdit le contrôle de sa base aérienne d'Al-Adhem, près de Benghazi ; les biens en Libye de sa compagnie pétrolière nationale, BP, furent nationalisés, en 1971.

Certains pays européens tirèrent cependant avantage de la situation. La France signa ainsi de très importants contrats de vente d'armes à la Libye, en 1970, et conclut, en 1974, un accord par lequel celle-ci s'engageait à lui garantir l'approvisionnement en pétrole, en échange d'une coopération technique et financière. Ces relations bilatérales se détériorèrent, cependant, après 1977, en raison des promesses non tenues de la France au Moyen-Orient et en Afrique, puis se dégradèrent même très sérieusement, en particulier à propos de la question de l'avenir du Tchad²⁷. Une fois remise du choc de l'expulsion et de l'expropriation, l'Italie commença, bien sûr, à restructurer ses intérêts économiques en Libye et occupa bientôt une position prédominante, tandis que la Libye prenait acte de cette nouvelle relation en prenant une participation dans Fiat et, plus tard, dans la Banco di Roma²⁸. L'Espagne devait plus tard se tailler d'importants intérêts dans le secteur du pétrole et du gaz tandis que Malte, bénéficiant initialement des bonnes relations entre son Premier ministre socialiste, Dom Mintoff, et le dirigeant libyen, s'approvisionnait en pétrole à des prix avantageux et bénéficiait d'investissements libyens, particulièrement dans des chaînes hôtelières. L'Allemagne fournit, pour sa part, à la Libye des équipements chimiques qui furent, selon certaines sources, utilisés dans des usines d'armement et la Belgique se préparait à lui vendre une centrale nucléaire avant d'en être empêchée par les Etats-Unis²⁹.

Ces liens officiels avec l'Europe furent renforcés par une série de liens informels. Alors que les revenus pétroliers commençaient à profiter à la population, le régime de Kadhafi se montrant relativement efficace en matière de redistribution, les Libyens se mirent à voyager à l'étranger, pour faire du tourisme ou avoir recours à des soins médicaux. Jusque dans les années 1980, leurs destinations favorites étaient les anciens pays occupants, Italie, Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, la France. Dans le cadre de son programme d'investissement social, le régime encouragea, de plus, les étudiants libyens à étudier à l'étranger, dans ces trois pays mais aussi en Allemagne, en Autriche, en Grèce et aux Etats-Unis. Ainsi, parallèlement aux liens officiels nés de la diplomatie, souvent mis à rude épreuve par le radicalisme libyen, les Etats européens se trouvèrent de plus en plus intégrés dans un écheciveau de relations informelles, souvent en contradiction avec les relations officielles, débouchant sur des réseaux d'influence et d'intérêts capables de neutraliser les effets de l'anti-

²⁷ R. B. St. John, *op. cit.*, p. 87.

²⁸ L'intérêt libyen dans Fiat, soit 12,5 % du capital de l'entreprise, fut liquidé en 1986 pour 3 MM\$, soit un bénéfice de 750 % sur l'investissement original de 1977 ! Les autres intérêts européens, comme la participation de 70 % dans le réseau de distribution pétrolière Tamoil et la détention à 100 % de l'entreprise italienne Malradi, active dans les secteurs du sucre et de l'acier, furent, soit vendus, soit placés sous fidéicommis à l'actif confidentiel au début des années 1990, en raison des implications du régime de sanctions des Nations unies ; cf. S. Chapman, *op. cit.* Ces dernières années, cependant, la Libye a acquis une participation dans la Banco di Roma, où elle siège maintenant au conseil d'administration !

²⁹ Au début des années 1980, la Belgique essaya de fournir un réacteur nucléaire à la Libye par l'intermédiaire de la compagnie belge Tractobel. Finalement, l'Union soviétique annonça qu'elle s'en chargeait. Cf. M. Sicker, *The Making of a Pariah State: The Adventurist Politics of Muammar Qadhafi*, New York, Praeger, 1987, p. 109.

impérialisme radical du pays. Puis, dans les années 1980, avec les restrictions de liberté de mouvement en Libye, l'attention se porta d'avantage vers l'Europe de l'Est et vers l'Union soviétique, avec toujours une tendance récurrente au double jeu.

Ce panorama relationnel devait jouer un rôle important dans ce qui fut un des éléments déterminants de la politique étrangère libyenne, le soutien précoce à la cause palestinienne, notamment à ses composantes les plus radicales, qui reflétait les sympathies nationalistes arabes d'origine du régime et son anti-impérialisme. Cette tendance s'amplifia lorsque la Jamahiriyya - l'Etat des masses³⁰ - fut instaurée, à la fin des années 1970, et que le pays voulut donner l'image d'un Etat menant une guerre sainte, un Jihad contre l'impérialisme et le colonialisme. Cette évolution eut deux conséquences pour les Etats européens, changeant leurs relations diplomatiques avec le pays qui remplaça, au début des années 1980, ses ambassades par des « bureaux populaires ». Puis elle plaça les pays européens en conflit direct avec le régime libyen sur la question de son soutien à la violence au Moyen-Orient, particulièrement quand cette violence les atteignit. Ces deux questions étaient d'ailleurs liées, les bureaux populaires ayant abandonné toute règle diplomatique pour privilégier les objectifs politiques - situation ayant engendré des problèmes diplomatiques irritants pour les gouvernements européens, les bureaux renonçant officiellement à leur immunité diplomatique mais l'invoquant quand le besoin s'en faisait sentir.

En fait, les bureaux populaires n'étaient pas une simple extension de la lutte interne pour l'hégémonie politique qui se déroulait en Libye, lorsque la « révolution permanente » voulue par Kadhafi commença à s'exercer et que la dissidence fit l'objet d'une intolérance grandissante³¹. Ils agissaient également comme représentants à l'étranger d'un Etat munificent et s'occupaient surtout de l'assistance, notamment sociale, aux Libyens établis à l'étranger. Parallèlement, ils maintenaient une coordination plutôt lâche avec les gouvernements des pays hôtes. Le véritable problème était, cependant, la progression de la violence à l'intérieur de l'Europe elle-même, du fait des tensions internes en Libye mais aussi de la question palestinienne³².

La fin des années 1960 et les années 1970 furent, en effet, une période de violence révolutionnaire interne en Europe, en liaison avec des questions plus vastes agitant le Moyen-Orient. Parallèlement à l'engagement de groupes européens comme la Fraction armée rouge dans le terrorisme au Moyen-Orient, des groupes palestiniens radicaux lancèrent des actions terroristes

³⁰ La Jamahiriyyah repose sur la démocratie populaire directe. Le Congrès général populaire décide de toutes les questions de politique et le Comité général populaire exécute ses décisions. Le système politique est tenu dans un état de tension constante par le Mouvement des comités révolutionnaires qui l'anime par le biais de répressions et de propagande. Le colonel Kadhafi n'occupe aucune position officielle au sein de l'Etat mais c'est lui qui contrôle le Mouvement des comités révolutionnaires.

³¹ M. O. Kikya, *Libya's Qadhafi: The Politics of Contradiction*, Gainesville, University of Florida Press, 1997, p. 51-60, 84-89. La révolution permanente a pour objectif de faire en sorte que la société et le régime politique soient dans un état de déséquilibre constant, de façon à pouvoir les contrôler plus facilement.

³² « La question palestinienne fut un point central dans la politique étrangère libyenne après 1969... L'importance de la question palestinienne dans la politique étrangère libyenne découlait du rôle central qu'elle occupait dans l'idéologie de la révolution libyenne ». R. B. St. John, *op. cit.*, p. 48.

en Europe avec le soutien de leurs homologues européens, comme lors de la crise des otages de l'Opep, à Vienne, en 1975. La vague de violence prit fin avec l'attaque des aéroports de Vienne et d'Athènes en 1986. La Libye fut impliquée dans nombre de ces incidents, soit pour avoir soutenu leurs instigateurs, soit pour avoir joué un rôle dans leur solution, suscitant la colère des Européens - particulièrement celle des Britanniques -, en dépit des avantages qu'ils tiraient de leur accès aux hydrocarbures libyens ou de leur participation à d'énormes contrats de développement et d'approvisionnement. Ils se montrèrent déterminés, sous la direction de la Grande-Bretagne, à faire cesser cette vague de violence.

Des pays comme l'Autriche, la Grèce et l'Italie rechignèrent énormément à accepter les preuves de la participation de la Libye à ces actions terroristes ou rejetèrent l'idée même de leur nature terroriste, refusant, de ce fait, tout soutien aux mesures visant à les contrer. La France, quant à elle, malgré son désir de maintenir de bonnes relations avec la Libye - relations qui avaient atteint leur apogée en 1977 lorsque la Libye contribua à faire relâcher les ressortissants français impliqués dans la guerre civile au Tchad³³ - les vit s'effondrer dans les années 1980, en raison, ironie du sort, de ce même problème ; s'y ajouta la décision de François Mitterrand, en 1981, de faire de l'amélioration des relations avec Israël l'un des points clés de la politique étrangère française, tout en maintenant le droit des Palestiniens à une existence politique indépendante. La décision du gouvernement d'Hissène Habré, en 1982, d'exiger le retrait libyen du Tchad - l'intervention de la Libye en 1980 avait permis d'assurer la victoire du Mouvement de libération nationale tchadien (le Frolinat) - et de rechercher le soutien militaire de la France, déboucha sur une détérioration immédiate des relations³⁴. Cette situation dura jusqu'en 1987, lorsque l'armée libyenne fut mise en déroute au Tchad. La Libye expliquera cette défaite par les soutiens français et américain au régime de Habré à N'Djamena³⁵, même si en Libye, certains blâmèrent en silence et en privé le régime de Kadhafi. Elle atteignit son point culminant en septembre 1989, avec la destruction d'un avion de l'UTA au-dessus du Niger, affaire pour laquelle six ressortissants libyens furent finalement jugés en France par contumace.

L'hostilité britannique provenait également des répercussions de la politique interne libyenne sur le sol européen. A la fin des années 1970, le colonel Kadhafi avait créé le Mouvement des comités révolutionnaires, mécanisme visant à faire perdurer la révolution libyenne incarnée par la Jamahiriyyah. En février 1980, ces comités reçurent l'ordre, désormais célèbre, d'éliminer les « chiens errants de la Révolution » et la première campagne d'extermination des dissidents libyens à l'étranger débuta un mois plus tard en Grande-Bretagne³⁶ qui décida alors d'expulser Musa Kusa, alors directeur du Bureau populaire libyen à Londres. D'autres assassinats se produisirent en Grèce, en Autriche et en Italie, et des

³³ G. Arnold, *The Maverick State: Qadhafi and the New World Order*, Londres, Cassell, 1996, p. 119.

³⁴ René Otayek, *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala, 1986, p. 183-205.

³⁵ G. Arnold, *op. cit.*, p. 119-121.

³⁶ D. Vandewalle, *Libya Since Independence; Oil and State Building*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p.27.

tentatives eurent lieu même aux Etats-Unis³⁷. En Grande-Bretagne, la campagne de violence contre les dissidents atteignit son point culminant en avril 1984, lorsqu'une femme-policier fut abattue lors d'une attaque visant une foule de manifestants réunis devant le Bureau populaire à Londres. Si les relations commerciales avec la Libye ne furent pas affectées par cette rupture, les relations diplomatiques furent rompues dans les trois jours et le personnel diplomatique libyen expulsé.

Les bureaucrates libyens furent choqués par la réaction britannique. Ils avaient prévu que ces problèmes, qu'ils considéraient comme des excès révolutionnaires, seraient aplanis grâce à l'écheveau des contacts informels. Au lieu de quoi, ils furent confrontés à un refus inflexible de la Grande-Bretagne de débattre de la question tant que la Libye n'aurait pas déclaré officiellement renoncer à de telles pratiques, la Grande-Bretagne se rapprochant alors plus que jamais de la position américaine anti-Kadhafi. Cette hostilité résultait des changements intervenus dans l'attitude américaine en matière de droits d'intervention à l'étranger, changements idéologiques liés à l'arrivée au pouvoir du gouvernement Reagan - la même évolution s'étant produite en Grande-Bretagne, deux ans auparavant, avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Thatcher. Elle reflétait aussi l'irritation américaine envers une Libye qui soutenait l'extrémisme au Moyen-Orient, en particulier l'occupation par l'Iran de l'ambassade américaine à Téhéran en 1979, et critiquait en permanence et, de façon venimeuse, les Etats-Unis³⁸.

Cette situation aboutit au raid américain sur Tripoli et Benghazi en avril 1986, attaque menée en collaboration avec les Britanniques. Même si aucun autre Etat européen ne fut prêt à s'y associer, la plupart sympathisèrent avec l'initiative américaine, tout en la jugeant malavisée. Cette expression de sympathie contribua au changement d'attitude vis-à-vis de la Libye et ce qui avait été toléré dans les années 1980, soit par réticence postcoloniale, soit par intérêt commercial, ne fut tout simplement plus jugé acceptable. De telles attitudes traduisaient, certes, un changement idéologique en Europe mais elles étaient liées aussi à la fin de la guerre froide et à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev en URSS. Cet ensemble affaiblit la position de la Libye, habituée à exploiter ses relations avec le bloc de l'Est pour compenser l'hostilité occidentale.

Le monde de l'après-guerre froide

Rétrospectivement, les bombardements américains sur Tripoli et sur Benghazi marquèrent un tournant dans les relations de la Libye avec l'Europe et dans ses relations avec l'étranger en général, mettant à nu l'écart existant entre la rhétorique idéologique et les dures réalités

³⁷ Voir H. Mattes, « The Rise and Fall of the Revolutionary Committees », in D. Vandewalle (dir.), *Qadhafi's Libya 1969 to 1994*, New York, St Martin's Press, 1995, p. 103-104.

³⁸ G. Arnold, *op. cit.*, p. 99-105. Pour un point de vue pro-américain, cf. Sicker, *op. cit.*, p. 112-113.

commerciales qui contredisaient ses objectifs radicaux. Ce tournant persuada le régime de Kadhafi que l'hostilité occidentale pouvait avoir des conséquences sérieuses, non seulement en termes de menace militaire mais aussi en termes d'isolement diplomatique et de sanctions affectant les ressortissants libyens. Les sanctions américaines, qui avaient commencé dans les années 1970, se transformèrent en embargo sur les exportations de produits pétroliers vers les Etats-Unis, à partir de mars 1982, puis en embargo total sur les exportations d'hydrocarbures en 1986, tandis que les actifs libyens aux Etats-Unis, d'une valeur de 903 M\$, étaient gelés. Au même moment l'Union européenne, dans une première action concertée contre la Libye, restreignit le nombre et la liberté de mouvement des diplomates libyens et de leurs délégations commerciales.

Au début, le régime libyen se montra tout aussi agressif que par le passé vis-à-vis des sensibilités européennes et américaines mais il était évident que le régime de Kadhafi avait compris sa perte partielle d'influence sur le cours des affaires internationales. La Libye commença à renouer des liens avec ses voisins d'Afrique du Nord³⁹ et du Moyen-Orient, ainsi qu'avec des petits Etats européens. Le succès de ce « numéro de charme » alarma sérieusement les diplomates britanniques et américains qui y virent une menace pour leur politique visant à isoler la Libye, tant qu'elle persisterait à soutenir les mouvements extrémistes du Moyen-Orient et des pays en voie de développement. Le tableau se noircit encore, en 1990, lorsque l'Amérique et l'Allemagne accusèrent la Libye de tenter de produire du gaz moutarde dans son usine pharmaceutique de Rabta.

Mais, de manière générale, l'attitude libyenne semble avoir profondément évolué, passant de l'anti-impérialisme radical d'autrefois à une vision plus mesurée de ses relations avec l'Europe.

Le meilleur signe de ce changement d'attitude de Tripoli est apparu durant la crise de la deuxième guerre du Golfe, après l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Irak en août 1990. La Libye refusa de faire cause commune avec les mouvements et les Etats radicaux du monde arabe, et condamna même l'intervention irakienne. Selon des sources libyennes confidentielles, le dirigeant libyen avait songé à envoyer des troupes aux côtés de la coalition multinationale menée par les Américains - offre qui aurait très certainement été rejetée - mais ses conseillers les plus proches réussirent à l'en dissuader. L'évolution intellectuelle du régime se manifesta fin 1992, lorsqu'un article anonyme - technique souvent utilisée par le colonel Kadhafi pour tester l'opinion publique - parut dans l'influent quotidien libyen *al-Jamahiriyya*, suggérant que la Libye devrait abandonner le concept d'unité arabe et le remplacer par de nouvelles relations avec l'Europe, afin

³⁹ Cette stratégie supposa, entre autres, de signer le traité de l'Union du Maghreb arabe à Marrakech en février 1989, de se réconcilier avec l'OLP et d'améliorer les relations avec la France en 1990. Des tentatives similaires de réconciliation avec la Grande-Bretagne, notamment une proposition d'indemnisation pour la femme-policier assassinée et une offre d'informations sur le soutien libyen à l'IRA, échouèrent. La Libye chercha même à améliorer ses relations avec l'Egypte, en dépit de son traité de paix avec Israël, si bien qu'après 1991, l'Egypte devint le principal garant libyen dans le monde arabe. Cf. S. Chapman, *op. cit.*, p. 765-767, et G. Arnold, *op. cit.*, p. 106.

de devenir le « Koweït de la Méditerranée⁴⁰ » ! Cela signifiait que la Libye devrait investir sa richesse pétrolière en Europe.

Mais cette initiative libyenne pour contrer les conséquences d'un passé radical avait déjà été submergée par l'affaire Lockerbie. En décembre 1988, un Boeing de la Pan Am volant entre Londres et New York explosa au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, tuant tous les passagers ainsi que plusieurs habitants de la ville. Même si les suspicions initiales se tournèrent vers l'Iran, les enquêteurs décidèrent en 1991 que la Libye était responsable, comme elle l'avait été de l'attentat de l'UTA. Des mandats d'arrêt écossais et américain furent lancés contre deux ressortissants libyens. Mais la Libye refusa de livrer les accusés à la justice sous prétexte que le pays n'était lié par aucun traité d'extradition avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France et que, de toute manière, elle se devait de faire comparaître les accusés devant ses propres tribunaux conformément à la Convention de Montréal sur le terrorisme aérien⁴¹. En avril 1992, les Nations unies mirent en place des sanctions contre la Libye et les renforcèrent l'année suivante.

Ces sanctions comprenaient un embargo sur les liaisons aériennes, des restrictions des déplacements des Libyens à l'étranger, le contrôle des revenus pétroliers libyens par le biais des Nations unies, le gel des actifs libyens à l'étranger et le refus de fournir des services d'entretien et des pièces détachées aux secteurs pétrolier et aérien du pays. En dépit de la grandiloquence et de la rhétorique anti-impérialiste dont elles firent preuve face à ces mesures, les autorités libyennes firent comprendre qu'elles étaient prêtes à trouver un compromis pour résoudre la crise, proposant que les accusés soient jugés dans un pays tiers. Les pressions américaines empêchèrent ce compromis, même si l'opposition de l'Europe, dépendante du pétrole libyen, stoppa les sanctions sur les exportations pétrolières. En 1998, cependant, la France résolut ses propres problèmes avec la Libye en jugeant par contumace les accusés de l'affaire de l'UTA et la Grande-Bretagne parvint à convaincre les Etats-Unis, peu enthousiastes, d'accepter que le procès de Lockerbie se déroule devant un tribunal aux Pays-Bas, constitué spécialement pour la circonstance et obéissant à la loi écossaise. Après la remise des deux suspects aux autorités britanniques, en avril 1999, le Conseil de sécurité des Nations unies suspendit les sanctions contre la Libye qui avaient occasionné au régime des pertes estimées à 26,5 MM de dollars en coûts réels imputés.

La solution soudaine de la crise Lockerbie-UTA avait été précipitée par trois facteurs :

- tout d'abord, l'évidence croissante que la Libye se préparait à développer de façon très importante son potentiel pétrolier, ce dont les entreprises européennes, en particulier, tenaient beaucoup à profiter. L'Italie, comme par le passé, était au premier rang, suivie de près par les entreprises françaises et espagnoles. Autre évidence, la relance du développement de l'infrastructure libyenne et les gigantesques opportunités qu'elle offrait, une fois les sanctions levées. Et les entreprises européennes ne voulaient pas rééditer l'expérience du Koweït après la

⁴⁰ E. G. H. Joffé, « Qadhafi's Islam in Local Historical Perspective », in D. Vandewalle (dir.), *op. cit.*, p. 139-140.

⁴¹ R. M. M. Wallace, *International Law*, Londres, Sweet and Maxwell, 1986, p. 105.

fin de la deuxième guerre du Golfe, quand les entreprises américaines s'étaient taillées la part du lion dans les contrats ;

- deuxièmement, et peut-être de façon plus immédiate, on comprit que le régime de sanctions était en passe de s'effondrer. En 1997, lors du Sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine, les Etats africains avaient annoncé leur intention de l'ignorer unilatéralement si la crise de Lockerbie n'était pas résolue au 1^{er} septembre. Le régime de Kadhafi, indigné que le monde arabe ne soutienne pas cet abandon unilatéral des sanctions, réagit en renonçant à son soutien traditionnel au nationalisme arabe. Cette décision, annoncée par des articles parus dans la presse tripolitaine en 1992, faisait de la Libye une nouvelle entité - un Etat africain aux ambitions panafricaines ;

- troisièmement, la Grande-Bretagne, à nouveau sous gouvernement travailliste, était de plus en plus déterminée à résoudre la crise pour pouvoir participer au renouveau de l'économie libyenne. Même s'il ne se rangea pas aux côtés de la France - qui opta pour un procès par contumace - par crainte des conséquences sur les relations anglo-américaines, le gouvernement britannique parvint à convaincre les Etats-Unis que l'option du procès dans un pays tiers était la seule issue possible. La Grande-Bretagne comprit aussi que la crise devait être résolue sous peine d'effets négatifs sur la politique européenne en Méditerranée, où le processus de Barcelone s'était heurté à deux obstacles : celui d'un processus de paix moribond au Moyen-Orient et celui de l'irritation croissante des pays européens et du Sud de la Méditerranée face à l'exclusion de la Libye.

La bonne volonté de la Libye - acceptant de livrer les deux accusés de Lockerbie à la justice des Pays-Bas - sembla donc indiquer un changement réel de l'attitude du régime vis-à-vis du monde extérieur et un désir de devenir un membre responsable de la communauté internationale. Pourtant, et comme toujours avec la Jamahiriyyah libyenne, tout n'était pas si simple. Suite à l'accord de Lockerbie, la Libye avait, il est vrai, renoncé à se mêler de terrorisme, même si son degré de participation aux activités terroristes resta un mystère que Tripoli refusa de révéler. Elle cherchait également à stimuler à nouveau la participation extérieure dans son économie et à faciliter les déplacements et les échanges commerciaux pour ses propres citoyens. Des rumeurs émanant du Mouvement des comités révolutionnaires circulèrent même pour laisser prévoir une privatisation et une libéralisation à grande échelle de l'économie libyenne.

En réalité cependant, ces changements ne se concrétisèrent pas, même si les autorités libyennes redoublèrent d'efforts pour attirer les investisseurs européens, espérant que les Américains suivraient. En fait, durant l'année qui vient de s'écouler, les réalités de la Jamahiriyyah se sont renforcées et, même si le colonel Kadhafi semble être en train d'abandonner son option africaine pour revenir au nationalisme arabe, cela ne l'a pas empêché de couvrir du plus grand mépris les tentatives arabes de confrontation avec Israël après l'effondrement du processus de paix au Moyen-Orient, fin septembre 2000. La réalité est que, en dépit des exigences du monde de

l'après-guerre froide, bien que la Libye ait compris, depuis 1986, le manque de crédibilité de son discours anti-impérialiste radical, les vieux réflexes perdurent et les humiliations passées n'ont pas été oubliées.

C'est peut-être ce qui se cache derrière les affaires de Lockerbie et de l'UTA car le préjudice qu'elles ont causé à la position internationale de la Libye est énorme. Ces vieux réflexes s'expriment actuellement à travers la réaction officielle du gouvernement libyen à l'invitation de l'Union européenne à devenir membre à part entière du processus de Barcelone - ce partenariat euro-méditerranéen destiné à créer une zone de paix et de prospérité dans le bassin méditerranéen. La Libye a fait savoir qu'elle ne pouvait, en conscience, en faire partie à l'heure actuelle alors que deux des membres, Israël et l'Autorité palestinienne, sont concrètement en guerre - la paix étant la raison d'être du partenariat. La Libye n'est prête à le rejoindre que si ces deux Etats en sont d'abord expulsés ! Elle profite donc du statut d'observateur en tant qu'invitée spéciale de la présidence européenne et jouit, de ce fait, des avantages de l'adhésion sans en subir les inconvénients - comme l'acceptation des préceptes de Barcelone qui ébranleraient fatalement le système de gouvernement de la Jamahiriyya, sur lequel reposent le pouvoir et la réputation du colonel Kadhafi.

Il apparaît donc, que la politique étrangère libyenne se caractérise par l'opportunisme, par une certaine souplesse tactique mais aussi par une certaine constance stratégique. En ce qui concerne l'Europe, la tactique domine maintenant mais il est trop tôt pour dire si la stratégie libyenne a changé. Etant données les préférences personnelles du colonel Kadhafi - c'est toujours lui qui domine le processus politique à Tripoli, même s'il n'occupe aucun poste officiel au gouvernement -, il est peu probable qu'un tel changement intervienne. L'Europe est donc confrontée à la même énigme qu'il y a trente-et-un ans lorsqu'elle se trouva, pour la première fois, confrontée au régime qui venait d'apparaître en Libye. Sans surprise, l'Europe et ses Etats membres réagissent en exploitant les relations commerciales avec la Libye sans vraiment remettre en question ses présupposés idéologiques ni leur implication pour la sécurité européenne et méditerranéenne.

Tiré de "La Libye après l'embargo", dossier coordonné par Luis Martinez,
Monde arabe Maghreb-Machrek, N°170, octobre-décembre 2000.